



Le 15 février 2018
S/c du Chef d'Établissement M. INGELAERE

Mme JOUBERT, professeur Documentaliste
M. DROMAINT, professeur d'Éducation Musicale

Madame, Monsieur,

Le voyage à Paris approche à grands pas. Nous sommes désormais en mesure de vous communiquer les dernières informations nécessaires qui permettront le bon déroulement du voyage.

Le départ se fera du collège le mercredi 14 mars à 7h : **rendez-vous devant le collège à 6h45** pour la mise en place et le chargement des bagages dans le bus (Transport Lussac Voyages, Lussac le Châteaux).

Nous vous rappelons que l'assurance scolaire est obligatoire (*photocopie à la vie scolaire*), et que **les élèves devront prévoir leur pique-nique pour le repas du mercredi midi.**

Le retour se fera au collège le **jeudi 15 mars vers 23h45**. Les élèves préviendront leur famille en cas de retard sur l'horaire prévu. **Tous les élèves reviendront au collège : aucun élève ne pourra être déposé sur le chemin du retour en raison des contraires horaires de notre chauffeur.**

Les élèves s'équiperont d'une **paire de chaussures confortables** et d'un **vêtement de pluie et chaud.**

Nous rappelons que les élèves sont **responsables de leurs affaires** et qu'il leur faudra les surveiller comme il se doit. Nous laissons le soin à chaque famille d'**apprécier la somme d'argent** qu'elle confiera à son enfant en guise d'argent de poche. Nous vous précisons simplement que le créneau laissé aux élèves désireux de faire des achats de souvenirs sera certainement très court en raison de nos contraintes d'horaires.

Nous rappelons aux élèves qu'ils resteront soumis lors du voyage au règlement intérieur du collège. Toute attitude déviante sera sanctionnée dès le retour.

Le programme (provisoire) : mercredi 14 mars, départ en car à 7h00 du collège. Arrivée à Paris vers 12h00 pour le déjeuner (pique nique libre). Visite de la Cité de la Musique puis direction place de l'Etoile pour une visite et une montée à l'Arc de Triomphe. Le dîner est prévu au restaurant Flam's à 18h45. Après le repas, visite de Paris «by night » avant de rejoindre l'hôtel Reseda qui se trouve Porte de Bagnolet. Le jeudi 15 mars, petit déjeuner à l'hôtel. Visite-conférence du Musée du Louvre à 9h00. Déjeuner au restaurant «Nos Ancêtres les Gaulois » sur l'Île Saint-Louis à 12h00. Visite libre de Notre Dame de Paris ainsi que du quartier. Visite conférence de L'Opéra Bastille à 17h00. Départ vers 18h30 de Paris pour un retour prévu vers 23h45.

Le dîner a été négocié dans un Flunch à la sortie de Paris (merci de régler auprès de Mme JOUBERT les 7€20 avant le départ).

Le Principal M. INGELAERE

Les responsables du projet Mme JOUBERT et M. DROMAINT



Coupon réponse à compléter et à remettre impérativement pour le vendredi 23 février 2018 à M. DROMAINT

Autorisation parentale

Je (nous) soussigné(s),, père, mère, tuteur(s)

Autorise / autorisons ma fille / mon fils / notre fils / notre fille

élève de la classe de **5ème** à participer à la sortie pédagogique à Paris du **mercredi 14 au jeudi 15 mars 2018**.

Je possède une assurance scolaire, obligatoire pour toute sortie ou voyage facultatif :

Nom de ma compagnie d'assurance :

N° du contrat :

En cas d'urgence, numéros de téléphone de la famille ou des proches, (préciser le lien de parenté) :

02-54-..... (.....) 02-54-..... (.....)

02-54-..... (.....) 06-..... (.....)

Écrire à côté de la signature la mention « Lu et approuvé » :

Fait à, le 2018

Signature des parents ou des tuteurs :